

Rapport du conseil communal du 6 mai 2020 à 17.00 heures

Absents excusés: Chantal Hein-Zimmer, Ingvi Halldorsson, Tom Leonardy, conseillers

Séance publique

Désignation d'un local pour la tenue des séances du conseil communal pendant la crise due au Covid-19

Afin de garantir les consignes de sécurité et de santé en vigueur, le conseil communal décide à l'unanimité des voix de se réunir pendant la phase de lutte contre le Covid-19 dans la salle des fêtes au Centre culturel « a Lannen » à Osweiler.

Reiner Hesse rejoint la réunion.

Allocation d'un subside extraordinaire

Le conseil communal alloue à l'unanimité des voix un subside de 3.613.- € (1.- € / habitant au 1^{er} janvier 2020, chiffres STATEC) à l'asbl Médecins Sans Frontières Luxembourg pour son fonds « Covid-19 Crisis Fund » dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Approbation de projets et devis

1. Remise en état de l'ancien bureau de poste à Rosport

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le projet et le devis au montant de 92.819,09 € ttc pour la remise en état du bâtiment de l'ancien bureau de poste à Rosport dressé par le service technique communal. Le projet prévoit entre autres des travaux de toiture, de rénovation intérieure et de façade. Comme l'immeuble bénéficie d'une protection communale en tant que « bâtiment protégé » dans la partie écrite du projet d'aménagement général de la commune de Rosport-Mompach, une demande de subside a pu être introduite auprès de Madame la Ministre de la Culture. L'accord de subside ministériel pour les travaux de toiture s'élève à un maximum de 3.575.- €.

2. Mise en état de la voirie rurale 2020

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les projets suivants concernant la mise en état de la voirie rurale en 2020 dressés par l'Administration des services techniques de l'agriculture à Grevenmacher :

- le projet numéro 201102 au montant de 238.000.- € ttc concernant les travaux ci-après :

Section	Lieux-dits	Travaux	Longueur	Montants T.T.C
Boursdorf	an de kuerze Lousen	reprofilage, enduisage	326 m	62.000,00 €
Born	op Rampelsbierg	reprofilage, enduisage	472 m	47.000,00 €
Born	auf der Heid	reprofilage, enduisage	326 m	38.000,00 €
Rosport	op Scheed	reprofilage, enduisage	326 m	57.000,00 €
Osweiler	Rue Neigarden	réfection traversée d'eau, enrobés	55 m	34.000,00 €
		Total	1.505 m	238.000,00 €

- le projet numéro 201103 au montant de 146.000.- € ttc concernant le profilage, la mise en œuvre d'enrobés bitumeux, le rechargement et la confection d'un empierrement sur un chemin rural au lieu-dit « op dem Béchel » à Osweiler.

3. Réaménagement des alentours de l'école préscolaire à Mompach

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le projet et le devis au montant de 150.000.- € ttc pour le réaménagement des alentours de l'école préscolaire à Mompach dressés par le bureau d'études « Forschungsstelle für Frei- und Spielraumplanung » de D-Hohenahr-Altenkirchen. En dehors des périodes de classe, l'aire de récréation est ouverte au public et sert comme aire de jeu aux enfants.

4. Remise en état du bloc sanitaire au Camping du Barrage à Rosport

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le projet et le devis au montant de 163.326,15 € ttc pour la remise en état du bloc sanitaire au Camping du Barrage à Rosport dressés par le service technique communal.

5. Assainissement par chemisage des canalisations pour eaux usées dans les villages de Born, Givenich, Moersdorf et Mompach

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet et le devis au montant de 400.000.- € ttc concernant les travaux d'assainissement par chemisage des canalisations d'eaux usées dans les villages de Born, Givenich, Moersdorf et Mompach dressés par le service technique communal. Le projet prévoit l'assainissement de plusieurs tronçons de la canalisation par les méthodes « inliner » ou « point-liner » et la réhabilitation de regards.

Par ailleurs, le conseil communal sollicite à l'unanimité des voix un crédit nouveau de 200.000.- € au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020 pour garantir le financement des travaux susmentionnés.

Confirmation d'un règlement de circulation d'urgence

Le conseil communal confirme à l'unanimité des voix un règlement d'urgence temporaire édicté par le collège des bourgmestre et échevins en sa séance du 3 mars 2020 ayant pour objet la réglementation de la circulation routière à l'occasion des travaux de construction de la résidence Hôtel de la Poste à Rosport.

Avenant au règlement de circulation du 10 octobre 2018

Le règlement de circulation de la commune de Rosport-Mompach date du 10 octobre 2018. Plusieurs adaptations se sont avérées nécessaires, dont ci-après le récapitulatif :

- réglementation de la circulation dans des rues nouvellement créées (« am Wangert » à Rosport, « am Peesch » à Osweiler) ;
- changements dus aux travaux planifiés de transformation à l'ancienne école primaire à Rosport ;
- changement au niveau du stationnement dans la « Rue du Village » à Steinheim (problèmes d'étroitesse).

Confirmation du règlement de police portant fermeture des aires de jeux, terrains multisports et cours d'école au public

Le conseil communal confirme à l'unanimité des voix le règlement de police édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date du 17 mars 2020 portant fermeture des aires de jeux, terrains multisports et cours d'école au public dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Allocation de subsides extraordinaires

Le conseil communal accorde à l'unanimité des voix les subsides extraordinaires suivants :

- 100.- € à l'amicale « Frënn vum Pompeesmusée an der Géitz » pour subvenir aux frais de fonctionnement du musée des pompiers à Niederwiltz ;

- 100.- € au comité d'organisation « 50 Joer Maacher Lycée » à l'occasion des festivités du cinquantième anniversaire du « Maacher Lycée ».

Transactions immobilières

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix :

- l'acte de division/l'acte de base du complexe immobilier dénommé « Résidence Hôtel de la Poste » à Rosport signé le 29 avril 2020 par le collège des bourgmestre et échevins et le règlement de copropriété y annexé. L'acte est dressé dans l'intérêt de la création de logements.
- un acte de cession gratuite signé le 29 avril 2020 par le collège des bourgmestre et échevins et M. Ernest Reuter moyennant lequel ce dernier cède gratuitement à la commune un terrain situé à Rosport, au lieu-dit « Rosport », place voirie, contenance 7 centiares. L'acquisition est réalisée dans l'intérêt de l'intégration de ladite parcelle dans la voirie publique.
- un acte de vente signé le 29 avril 2020 par le collège des bourgmestre et échevins et M. François Mangen moyennant lequel la commune acquiert une parcelle sise à Moersdorf, au lieu-dit « In Scheeren », pré, d'une contenance de 41,30 ares au prix de 36.137,50 €. L'acquisition est réalisée dans l'intérêt de l agrandissement de la station d'épuration à Moersdorf.
- plusieurs actes de vente signés le 29 avril 2020 par le collège des bourgmestre et échevins et différents propriétaires concernant l'acquisition d'emprises dans l'intérêt du réaménagement du chemin vicinal « Duerfstrooss » à Born :
 - a) époux Aimé Frantz-Flammang, parcelle sise à Born, au lieu-dit « Duerfstrooss », contenance 2 centiares, prix d'achat 14.- € ;
 - b) M. Norbert Theisen, parcelle sise à Born, au lieu-dit « Duerfstrooss », contenance 25 centiares, prix d'achat 175.- € ;
 - c) époux Marcel Hurt-Weydert, parcelle sise à Born, au lieu-dit « Duerfstrooss », contenance 7 centiares, prix d'achat 49.- €.
- un acte de vente (entreprise) signé le 29 avril 2020 par le collège des bourgmestre et échevins et les époux Armand Delarue-Wallerand moyennant lequel la commune acquiert une parcelle (entreprise) sise à Girst, au lieu-dit « Duerfstrooss », contenance 23 centiares, au prix de 161.- €. L'acquisition est réalisée dans l'intérêt de la construction d'un poste électrique à Girst.
- un acte de vente signé le 29 avril 2020 par le collège des bourgmestre et échevins et les consorts Schiltz-Schetgen moyennant lequel la commune acquiert cinq parcelles (emprises) sises à Osweiler, au lieu-dit « Rue Principale » d'une contenance totale de 68 centiares, au prix total de 476.- €. L'acquisition des parcelles est réalisée dans l'intérêt de leur intégration dans la voirie publique.

Par ailleurs, le conseil communal décide à l'unanimité des voix de ne pas faire valoir son droit de préemption en ce qui concerne la vente d'une parcelle sise à Steinheim, au lieu-dit « Déckeschhaïschen », terre labourable, contenance 2,94 ares.

Création d'un poste pour les besoins du secrétariat communal

M. Henri Roeder, secrétaire communal, entend faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} mars 2023. Afin de garantir la bonne continuité du service, le collège des bourgmestre et échevins propose de créer d'ores et déjà un poste pour les besoins du secrétariat communal. Le conseil communal crée à l'unanimité des voix pour les besoins du secrétariat communal un poste sous le statut du fonctionnaire communal, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (ancienne carrière du rédacteur), degré d'occupation 100%.

Création d'un poste de jardinier et fixation du nombre des emplois dans les différents groupes de salaire pour les salariés à tâche manuelle

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix :

- de créer un poste de jardinier dans le groupe de salaire C avec la possibilité d'avancer au groupe de salaire E ;

- de permettre aux salariés du groupe de salaire C disposant des qualifications requises d'accéder au groupe de salaire E après au moins deux années de service au sein de la commune de Rosport-Mompach et sur décision individuelle du collège des bourgmestre et échevins ;
- d'arrêter le nombre des emplois à durée indéterminée dans les différents groupes de salaire pour les salariés à tâche manuelle de la commune de Rosport-Mompach à partir du 1^{er} juin 2020.